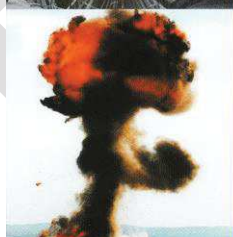


Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN INGENIERIE DES RISQUES

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

(PRAP)



PRESENTATION GENERALE

La mise en place de formations en Prévention des risques liées à l'activité physique est un des moyens permettant de lutter contre tous les troubles musculo-squelettiques (TMS) qui affectent les travailleurs du fait de leur activité.

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) s'adresse aux salariés qui sont en charge de manutention manuelle, port de charges lourdes, travaux dits répétitifs, postures de travail pénibles, du fait de leur activité régulière.

Elle est ouverte à tout salarié concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs :

- De situer l'importance des risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation, au transport manuel, aux gestes répétitifs et aux postures de travail risquées.
- D'identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique en utilisant des connaissances anatomiques et physiologiques sur le corps humain.
- D'identifier les éléments déterminants des gestes et des postures de travail.
- D'appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation de travail.
- De proposer des améliorations pour éviter ou réduire les risques identifiés et participer à leur réalisation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les modules est garantie par le fait que les intervenants s'appuient sur des échanges d'expérience et des savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues.

- Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- Présentation des points importants avec des exemples concrets,
- Méthode dynamique et participative,

INSTITUT DE FORMATION POUR LA PREVENTION DES RISQUES

- Application pratique,
- Animateur confirmé,
- Films vidéo.

Un document pédagogique et un support numérique sont remis à chaque stagiaire.

PRE REQUIS - ORGANISATION GENERALE

Pré requis : condition d'aptitude médicale au port de charges.

La formation est organisée sur deux journées, exclusivement dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise).

L'organisation d'une session dépend du nombre de candidats inscrits. Une fiche de présence sera émergée par les différents participants et adressée au mandataire.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'**attestation de formation** valide la formation sous conditions d'avoir suivi l'intégralité des unités d'enseignement, participé aux différents exercices et validé les enseignements.

PROGRAMME

La formation est organisée sous forme de **10 modules d'enseignement** :

1. Encadrement juridique de la manutention manuelle
2. Les accidents du travail
3. Connaissance sur la mécanique humaine
4. Les principes généraux de prévention
5. L'homme et le poste de travail
6. Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
7. Les moyens de prévention
8. Manutention
9. Le poste de travail
10. Analyse des situations de travail

INTERVENANT(S)

Animateur formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences règlementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continuelle aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un [feuillet d'évaluation](#) sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COUT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>